



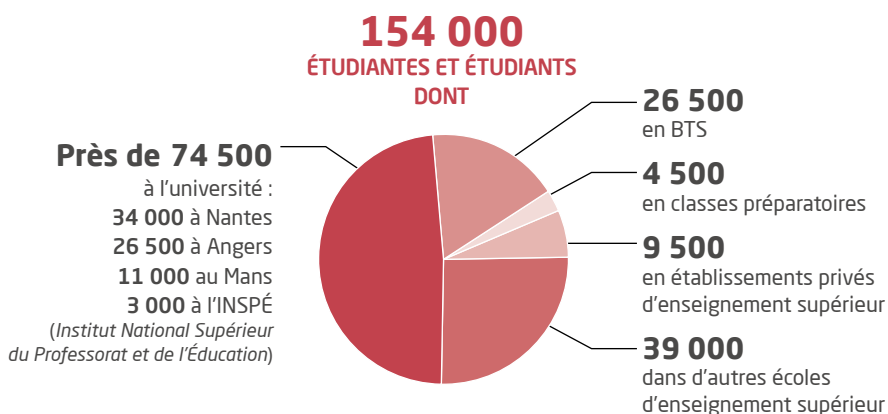
CONDITIONS DE RÉUSSITE EN 1^{ER} CYCLE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN PAYS DE LA LOIRE

Les Pays de la Loire comptent 154 000 étudiantes et étudiants, dans toute la diversité de leurs parcours, profils, filières mais aussi appartenances sociales, capacités de mobilité, personnalité...

La région se distingue par plusieurs spécificités : **une forte présence des BTS** (234 sites de formation préparant par voie scolaire ou par apprentissage), **des universités reconnues mais en situation financière critique** (exemple de l'Université d'Angers, modèle de réussite en licence, mais dont la dotation par étudiant ne cesse de baisser) et **une insertion des jeunes dans l'emploi plus précoce qu'ailleurs**, qui s'explique par la prépondérance des formations courtes et par un marché de l'emploi plutôt plus favorable.

Dans cette étude, le CESER s'attache à **analyser les conditions de réussite en 1er cycle d'enseignement supérieur** en Pays de la Loire, à identifier des leviers et à émettre 25 **préconisations d'améliorations ou de nouveaux dispositifs** dans le domaine de l'orientation, des conditions de vie et de l'insertion professionnelle (ou de poursuite d'études en 2^e cycle).

CHIFFRES CLÉS



Timothée BRUN

Rapporteur, au nom de la Commission « Éducation - Formations - Métiers de demain »

Préserver un enseignement de qualité ouvert à toutes et tous

J'avais l'envie de porter un sujet sur les **conditions de vie** des étudiantes et étudiants. D'autres membres de la commission étaient attachés à traiter les thématiques de **l'orientation** et de **l'insertion professionnelle**. Au fil des échanges, le sujet s'est centré sur les **conditions de réussite** en enseignement supérieur, et s'est restreint sur le **1^{er} cycle** (3 premières années d'études supérieures).

Tout comme le fait le CESE dans son rapport sur l'enseignement supérieur paru en juillet 2025, le CESER formule le souhait que les choix s'orientent au niveau national vers une **préservation du modèle d'un enseignement supérieur de qualité ouvert à toutes et tous, et soutenable pour les établissements**.

Au niveau régional, nous invitons la **Région à poursuivre et à renforcer son rôle de coordinatrice** autour des contrats d'objectifs, de moyens et de performance des établissements, afin de favoriser un alignement des objectifs, des priorités et des moyens de chacun des acteurs.

ACCÉDER À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les Pays de la Loire se caractérisent par **des résultats au bac plutôt supérieurs à la moyenne nationale, des études courtes type BTS plus plébiscitées qu'ailleurs, une forte présence de l'apprentissage et une large place du privé** en enseignement supérieur.

Comme ailleurs en France, l'accès à l'enseignement supérieur est largement influencé par un déterminisme social dans lequel **la scolarité antérieure est déterminante**. Les dispositifs d'accompagnement à l'orientation et à la **découverte des métiers** sont nombreux, mais les moyens mis en œuvre ne permettent pas de toucher tous les publics qui en auraient besoin.

La région est marquée par **un déséquilibre de ses centres universitaires** (deux gros pôles à Nantes et Angers, un pôle plus petit au Mans avec une marge de progression). Les **Campus Connectés** et **CampusAZPAS**, s'ils n'apportent pas une expérience étudiante équivalente, offrent une solution complémentaire à divers freins (mobilité, santé, autocensure...).

QUELLES CONDITIONS, AUTRES QU'ACADÉMIQUES, À LA RÉUSSITE ?

Si tout se passe bien pour la majeure partie des étudiantes et étudiants en Pays de la Loire, **20 % d'entre eux sont en situation de précarité alimentaire**, et les conditions de vie et d'études sont très variables d'un territoire à l'autre. Le **logement** constitue le 1^{er} poste de dépense : c'est une **source d'inégalités** et un point de tension majeur de la rentrée étudiante (Nantes et Angers). La question de la **santé mentale** est **préoccupante**, notamment au regard du manque de professionnels.

Très présents en Pays de la Loire, les **étudiants étrangers** qui contribuent à la dynamique culturelle et scientifique, vivent des expériences très différentes selon leur contexte d'arrivée. Ils sont souvent représentés parmi les étudiants les plus précaires.

De plus en plus d'**étudiants en situation de handicap suivent des études supérieures**, grâce à un meilleur accompagnement dans le secondaire et à de nombreux dispositifs mis en place par les établissements, même si **des freins existent encore**.



Favoriser la transition entre lycée et enseignement supérieur

Préconisations

- Soutenir des initiatives et dispositifs permettant l'ouverture sociale et la lutte contre l'autocensure et les stéréotypes (les Cordées de la réussite). → **Cible : Région.**
- Poursuivre le soutien régional au projet Étoile porté par les trois Universités ligériennes, qui a pour objectif de réduire les inégalités géographiques, sociales et de genre dans les processus d'orientation. → **Cible : Région.**

Déconstruire les stéréotypes de genre associés aux études et aux métiers

- Promouvoir l'apprentissage des sciences dont les mathématiques, dès le primaire et tout au long du parcours scolaire, auprès des filles et de leur famille, en s'appuyant sur les associations du territoire et des modèles inspirants. → **Cibles : Région et Rectorat.**
- Promouvoir les métiers dits « féminins » auprès des jeunes hommes et les métiers « STEM* » auprès des jeunes femmes, prévenir les processus d'orientation genrés. → **Cibles : Région et Rectorat.**

Faciliter l'accès au logement des étudiantes et des étudiants

Préconisations

- Renforcer le partenariat de la Région avec le CROUS**, les autres collectivités et les partenaires du territoire pour tendre à l'objectif du CROUS de loger 10 % des étudiants. → **Cible : Région, acteurs du logement étudiant en région.**
- Garantir l'accessibilité des résidences CROUS à proximité des campus pour permettre aux étudiantes et étudiants en situation de handicap de suivre leur cursus avec une expérience étudiante complète. → **Cible : CROUS.**
- Poursuivre le développement des solutions de logement intergénérationnel, et communiquer davantage sur les solutions existantes dans notre région. → **Cible : EPCI*****
- Concevoir les futurs logements étudiants avec une réversibilité des usages, dans une logique d'investissement durable. → **Cible : acteurs du logement étudiant en région.**

Lutter contre la précarité étudiante et le non-recours aux aides

- Compléter les allocations spécifiques du CROUS (ASA et ASAP) en créant, lorsqu'il n'existe pas, un fonds social d'urgence à destination des étudiantes et étudiants en situation critique (difficultés familiales, perte de logement...). → **Cibles : Régions, autres collectivités locales.**
- Étendre le principe de « Mon Ordi Au Lycée » aux étudiants sous forme de chèque numérique, sous conditions de ressources. → **Cibles : Région, établissements d'enseignement supérieur.**
- Informer les jeunes et leur famille sur les aides existantes dès le lycée. → **Cible : lycées.**
- Promouvoir les rencontres entre les étudiants qui en ont besoin et les assistantes sociales, dès la terminale pour qu'ils aient accès aux dispositifs. → **Cibles : établissements d'enseignement supérieur, CROUS.**



ACCOMPAGNER LA RÉUSSITE, LE RÔLE DES ÉTABLISSEMENTS ET DES TERRITOIRES



La gouvernance de l'enseignement supérieur repose sur l'État (Rectorat), sur les Universités, sur la Région - cheffe de file des collectivités en la matière, et aussi sur les intercommunalités, qui s'emparent de plus en plus de cette compétence.

Les Universités françaises sont actuellement en grande difficulté financière, en particulier en Pays de la Loire, et font face aux conséquences parfois néfastes d'une dynamique de mise en compétition face aux appels à projets nationaux. Reposant largement sur un fort essor, ces dernières années, de l'apprentissage, les établissements d'enseignement supérieur pourraient connaître des difficultés financières accrues face au coup d'arrêt des soutiens financiers sur ce dispositif. En parallèle, un enseignement privé lucratif, sans contrôle de l'État, a connu un essor notable ces dernières années en France. Le manque de régulation du secteur peut engendrer des dérives.

L'accompagnement en 1^{ère} année d'études est fondamental, notamment pour les étudiants issus de la filière professionnelle. De multiples dispositifs de réorientation et de passerelles existent. Cependant, les moyens (financiers, et d'encadrement) sont très inégalement répartis selon les filières et les modes d'apprentissage (classes préparatoires, BTS, IUT, licences...).

* Science, Technology, Engineering and Mathematics

** Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires

*** Etablissement public de coopération intercommunale

Renforcer la gouvernance territoriale

Préconisations

- Associer systématiquement les trois universités des Pays de la Loire aux travaux préparatoires du Comité des territoires académiques (COTAC) lorsque les sujets à l'ordre du jour les concernent. → **Cible : Région**
- Créer les conditions de la mise en place d'un Comité stratégique régional de l'enseignement supérieur, afin de favoriser un alignement des objectifs et des performances des universités avec les priorités régionales et nationales accompagné d'un soutien financier partagé. → **Cibles : Région, acteurs de l'enseignement supérieur en région.**

Garantir les moyens adaptés pour un accès de toutes et tous aux savoirs

- Financer les trois universités de la région à la moyenne, par étudiant, des universités françaises, pour défendre leurs missions de service public. → **Cible : État.**
- Flécher les financements régionaux en direction des établissements remplissant une mission de service public, et en priorité les établissements publics. → **Cible : Région.**
- Dans le cadre du Contrat de Plan État-Région (CPER), poursuivre le fort investissement actuel en faveur des travaux de rénovation énergétique du bâti universitaire. → **Cible : Région.**

Permettre d'expérimenter des parcours universitaires plus souples

- Renforcer, clarifier et faire connaître les régimes spécifiques d'études (étudiants salariés, engagés, parents, sportifs de haut niveau, artistes...). → **Cible : établissements d'enseignement supérieur.**
- Poursuivre le développement du tutorat rémunéré, qui permet d'avoir une activité salariée sur son lieu d'études, en relation et en compatibilité avec ses études. → **Cibles : établissements d'enseignement supérieur, Région.**
- Renforcer les moyens des Services universitaires d'information et d'orientation (SUIO) afin de leur permettre d'accompagner davantage d'étudiants dans leurs parcours. → **Cible : État.**

ET APRÈS ? INSERTION ET POURSUITE D'ÉTUDES

Les liens des établissements avec le monde socio-économique, s'ils varient selon le type d'établissement, ont été renforcés ces dernières années, notamment dans les universités, qui ont intégré depuis 2007 la mission d'insertion professionnelle des étudiantes et étudiants.

La réussite des étudiantes et étudiants n'est pas qu'académique ou professionnelle, elle consiste aussi à se construire en tant que personne et citoyen, citoyenne. L'accès à la culture, au sport, à la vie étudiante et associative, auquel contribuent les établissements, le CROUS et les collectivités territoriales, y participe pleinement. La vie étudiante doit aussi être un champ d'expérimentation de la vie démocratique. Valoriser l'engagement et faciliter son accès est un enjeu pour les établissements.

Alors que les étudiantes connaissent globalement une réussite académique plus importante que les étudiants, elles rencontrent plus de difficultés pour s'insérer professionnellement. La lutte contre les stéréotypes de genre et les représentations des rôles sociaux genrés demeure essentielle.

Les envies et contraintes multiples des étudiants plaident pour un développement des aménagements spécifiques d'études et une souplesse des parcours.



Favoriser l'engagement associatif, syndical, humanitaire... des étudiantes et étudiants et poursuivre le soutien aux « Junior Entreprises » et à l'entrepreneuriat étudiant

Préconisations

- Développer les dispositifs de valorisation des engagements citoyens. → Cible : établissements d'enseignement supérieur.
- Évaluer le devenir des entreprises créées, en incluant une étude d'impact qualitative sur l'expérience étudiante, en lien avec la notion de réussite. → Cibles : établissements et structures d'accompagnement à entrepreneuriat.



Éric MALO

Président de la Commission « Éducation - Formations - Métiers de demain »

La « réussite » n'est pas qu'académique

Cette étude prend place dans un contexte particulier et inquiétant pour le modèle de l'enseignement supérieur public français, et alors que de nombreux étudiants font face à des difficultés économiques.

Elle se place aussi dans une perspective positive d'amélioration d'un existant déjà bien développé, dans une région où les décideurs s'inscrivent dans une logique de coopération.

Elle s'inscrit, surtout, dans le contexte d'une Stratégie régionale de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

(SRESRI) 2021-2027 qui arrive à son terme, et l'élaboration prochaine de la nouvelle Stratégie.

Nous avons interrogé, collectivement et méthodiquement, la notion de réussite : des étudiants, des établissements, des territoires en matière d'enseignement supérieur. Cette réussite n'est pas qu'académique.

Nous avons mené 28 auditions (10 en commission et 18 en petits groupes) et réalisé 6 déplacements sur les territoires. Au total, le CESER a auditionné 79 personnes, dont 27 jeunes.

Tout au long du texte, l'étude déroule deux « fils rouges » :

- L'approche territoriale, parce qu'il était fondamental d'inscrire cette étude dans notre réalité régionale,
- Le prisme de l'égalité femmes-hommes, parce qu'il était important pour la commission que cette thématique soit traitée de manière approfondie et transversale.



Consulter l'intégralité de l'étude « Condition de réussite en 1^{er} cycle d'enseignement supérieur en Pays de la Loire » sur le site ceser.paysdelaloire.fr